FTDES
المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Département Observatoire Social Tunisien

N°110

RAPPORT
Novembre 2022

591
Protestations

744
Migrant(e)s

11
Suicides et tentatives de suicide

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000
TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG
CCFD TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

Rapport du mois de Novembre 2022 sur les protestations sociales

Introduction

D'après les médias locaux et internationaux, le pays continuerait de traverser en novembre 2022 une crise politique et économique. La situation floue a alarmé les observateurs qui ont cherché à émettre des hypothèses sur l'origine de cette crise et de prédire ses conséquences dans l'espace public et privé. Les mouvements sociaux, les violences et les suicides constituent – comme toujours – des évènements dont le rôle est de lancer l'alarme sur une situation qui ne cesse de s'empirer, que ce soit au niveau des politiques publiques mises en œuvre (ou négligées) ou bien dans son effet sur la vie quotidienne de la population.

L'effet de fatigue et d'habituation à une situation ingérable mais persistante s'observe, à travers la baisse du nombre des protestations durant ce mois, en comparaison avec les mois précédents. Les élections législatives qui s'annoncent prochainement, c'est-à-dire en décembre, sont accompagnée d'une perception d'attente et d'indécision. Les mouvements des professionnels qui étaient en marche depuis quelques mois ont pu se ralentir et puis disparaitre vers la fin du mois, suite à une décision politique. Cela invoque le caractère réfléchi et la clarté des protestations qui sont souvent perçues comme étant animées par un complotisme ou des envies malsaines de semer le désordre. Il s'agit là de perceptions formulées et verbalisées par les décideurs, qui demeurent en décalage avec les discours populaires, assoiffés de changement et de droits économiques et sociaux. Ils contribuent à la communication défaillante entre l'Etat et la population qui pousse vers ces mouvances de protestation. Les violences vont également de pair avec le malaise politique et économique. Elles sont surtout liées à l'insécurité et l'impunité qui se propage dans le pays. Quant aux suicides, le retour du suicide par immolation est un indicateur d'une

souffrance, fortement chargée historiquement en Tunisie[1]. Ces évènements sont d'une signifiance importante, dans ce contexte qui ne cesse d'évoluer suivant la même courbe qui se nourrit des indicateurs de la protestation, de la violence et de souffrance.

Ce rapport est présenté par l'observatoire social tunisien crée par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) qui dans la continuité de ses travaux vise à offrir aux acteurs politiques et sociaux engagés un outil de suivi et d'analyse des mouvements sociaux, des violences et des suicides.

Les dynamiques contextuelles

I.Les dynamiques politiques :

Au niveau politique, des conflictualités et les répressions ont distingué ce mois dans différentes régions du monde. Benjamin Netanyahou a été amené à former un gouvernement d'extrême droite avec une importance main de manœuvre à cause d'une majorité de 64 députés, les élections américaines du mi-mandat ont permis à Joe Biden de conserver une majorité démocrate au sénat malgré le fait que les républicains dominent la chambre des députés, le mandat présidentiel de Michel Aoun a été terminé au Liban depuis début novembre 2022, sans la désignation d'un successeur, le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie s'est poursuit avec l'intervention des pays européens, le conflit entre l'Algérie et le Maroc s'est renforcé, l'Iran a fortement réprimé les opposants au régime, le Qatar a attiré l'attention à un niveau mondial entre soutien et boycott suite à la tenue de la coupe du monde, le Kurdistan irakien a été bombardé par l'Iran, la Turquie a bombardé le Kurdistan syrien, la Chine a continué d'être en pleine crise immobilière, la guerre s'est poursuivie en Ukraine, et l'Union Européenne a continué d'être affectée par la crise énergétique[2].

En Tunisie, durant le mois de novembre 2022, l'état d'exception mis en place par le président Kais Saied continue d'affecter le climat politique. Les partis politiques sont mis à l'écart et les discours qui circulent varient entre supporters et antagonistes. En parallèle, le président tente de redorer son image sur la scène

[1] Lester, David. "Suicidal protests: self-immolation, hunger strikes, or suicide bombing." Behavioral and brain sciences 37.4 (2014): 372.
[2] Diploweb la revue géopolitique. Synthèse de l'actualité internationale de novembre 2022, 1 décembre 2022, https://www.diploweb.com/Synthese-de-l-actualite-internationale-de-novembre-2022.html

internationale3, face aux inquiétudes formulées à propos de l'avènement du processus entamé à travers la mise ne place de l'état d'exception. Dans ce sens, le sommet de la francophonie organisé les 19 et 20 novembre 2022 à Djerba a été annoncé par les médias et les instances « officielles » comme étant un évènement spectaculaire digne de longs préparatifs. Le front du salut national s'est opposé à la tenue de cet évènement en Tunisie, alors que les institutions manquent selon eux de légitimité4.

Les campagnes électorales ont commencé le 25 novembre et les préparations pour les élections législatives programmées pour le 17 décembre 2022 se sont accompagnées par un état de doute et de sceptisme de la part de la population. Malgré la symbolique de ces élections qui viendront sceller la rupture catégorique avec la démarche constitutionnelle et l'état de transition démocratique, un silence et un manque d'enthousiasme5 a fait en sorte que ces préparatifs et ces campagnes ne se déroulent pas comme celles qui les ont précédés, hormis les blagues et le soutien pour certains candidats à un niveau local délimité. Les programmes de ces candidats se sont limités soit à des projets locaux au niveau des municipalités ou des mairies ou bien généralités peu réfléchies (comme la libération de la Palestine, la défense des droits des hommes, etc.).

Le décalage entre discours présidentiels et discours populaires s'est également fait observée et la communication s'est limité à des décrets ou des publications sur la page Facebook « présidence Tunisie ». Ces communications ont continué d'être teintées de la rhétorique habituelle qui n'apporte pas des réponses claires, mais continue de s'acharner et d'accuser celles et ceux qui s'opposent en public et en privé aux décisions prises.

[3] Le monde Afrique. Tunisie : Kaïs Saïed redore son blason sur la scène internationale, malgré le durcissement du régime, 25 novembre 2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/11/25/tunisie-kais-saied-redore-son-blason-sur-la-scene-internationale-malgre-le-durcissement-du-regime_6151668_3212.html

[4] France 24. La francophonie rassemblée pour son cinquantenaire en Tunisie sur fond de crises multiples, 19 novembre 2022, https://www.france24.com/fr/afrique/20221119-la-francophonie-rassembl%C3%A9e-pour-son-cinquantenaire-en-tunisie-sur-fond-de-crises-multiples

[5] Jeune Afrique. Tunisie – Législatives : « Personne n'a la tête à des élections », 30 novembre 2022, https://www.jeuneafrique.com/1397003/politique/tunisie-legislatives-personne-na-la-tete-a-des-elections/

II.Les dynamiques socio-économiques :

A l'instar des autres pays affectés par la crise, la situation en Tunisie ne cesse de s'empirer à un niveau économique. Les pénuries dans les produits essentiels et l'inflation qui augmente de mois en mois affectent la vie des tunisiens qui subissent les conséquences de ces crises, sans bénéficier de protection sociale ou d'aides dirigées pour pallier aux effets de cette crise. En effet, les prix de consommation ont augmenté de 0,6% par rapport à octobre, à cause de la hausse des prix des produits alimentaires qui a été de 1,3%, des prix des meubles et des articles de ménage et entretien de foyer qui a été de 0,8% et celle des services de transports qui a été de 0,6%.

Concernant les prix des produits alimentaires, l'augmentation de 1,3% a été dûe à la hausse des prix des œufs de 7,5%, celle des légumes de 6,1%, des dérivés laitiers et fromages de 3,4%, des huiles alimentaires de 3%. La seule diminution enregistrée a concerné les prix des volailles qui a baissé de 10,6%. Quant aux prix des meubles et des articles de ménage et d'entretien courant du foyer, la hausse a été principalement dûe à la hausse des prix des biens d'entretien du foyer de 1,2%. De même, les prix des dépenses d'utilisation des véhicules a augmenté de 0,9% ce qui a entrainé la hausse des prix des services de transport.

Le taux d'inflation a augmenté à 9,8% en novembre 2022, après 9,2% au mois précédent. En un an, les prix de l'alimentation ont augmenté de 15,1% (les œufs ont augmenté de 43,4%, les légumes frais ont augmenté de 32,4%, les viandes ovines de 24,3%, les huiles alimentaires de 20,4% et les viandes bovines de 17,4%). Les produits manufacturés ont augmenté de 9,8% en un an, à cause de la hausse des prix des matériaux de construction de 10%, des produits de l'habillement de 9,5% et des produits d'entretien courant du foyer

de 9,9%. Les prix des restaurants, des cafés et des hôtels ont pareillement augmenté de 9,8%[6].

Les pénuries se sont également renforcées durant ce mois. D'un côté, le conseil de l'Ordre des pharmaciens a signalé le 4 novembre 2022 plusieurs pénuries, à cause de la grève des distributeurs des médicaments en gros et des menaces des multinationales de quitter la Tunisie suite au retard de leur paiement[7]. D'un autre côté, les pénuries de lait ont été de plus en plus observables, puisque le stock stratégique de lait a considérablement diminué en raison de l'érosion des troupeaux laitiers, suite à la contrebande et l'abattage aléatoire, selon président du Syndicat national des agriculteurs de Tunisie[8]. D'autres pénuries dans les produits alimentaires ont été signalées, annoncent un schéma de précarité qui guette la population. A propos, dans leur « Rapport sur la nourriture et les boissons, et prévisions sur 5 ans jusqu'en 2026 » Fitch solutions prévoit que dans les conditions actuelles de défaillances réformiste des subventions alimentaires, il s'agira dans les prochaines années de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, un risque de malnutrition pour les populations vulnérables, et un besoin de recours aux aides humanitaires[9].

Quoique systémiques, le public a réagi à ces conditions politiques et socio-économiques. En organisant ou non des protestations, en exerçant de la violence ou en se suicidant, la population a exprimé des indicateurs de violence et de marginalisation qui seront décrites ci-dessous.

III. Les mouvements sociaux

Distribution géospatiale

591 mouvements sociaux ont été tenus durant ce mois de novembre 2022, comparé à 889 en octobre 2022 et 873 en novembre 2021. Cette baisse considérable dans le nombre de mouvements recensés pourrait s'expliquer par

[6] INS. Indice des prix à la consommation, Novembre 2022, http://www.ins.tn/publication/indice-des-prix-la-consommation-novembre-2022
[7] Réalités.com. Pénurie totale de médicaments dès le 15 novembre, 4 novembre 2022, https://www.realites.com.tn/fr/article/84187/penurie-totale-de-medicaments-des-le-15-novembre
[8] Business news. Pénurie de lait - Dhaoui : le nombre de vaches laitières a diminué, 2 novembre 2022, https://www.businessnews.com.tn/penurie-de-lait-dhaoui--le-nombre-de-vaes-laitieres-a-diminue,534,124111,3
[9] Fitch solutions. Tunisia Food & Drink Report, 2022.

le contexte politique d'exception que traverse le pays, les élections législatives qui ralentissent les organisations de protestations, et la détérioration de l'état socio-économique de la population. A l'instar des mois précédents, les mêmes régions c'est-à-dire le nord-est, le centre-ouest et le centre-est ont enregistré les nombres les plus élevés de protestations. Contrairement au mois d'octobre où le nord-ouest a enregistré une évolution dans le nombre des protestations en demeurant en dernier lieu, cette région a repris les nombres habituels réduits.

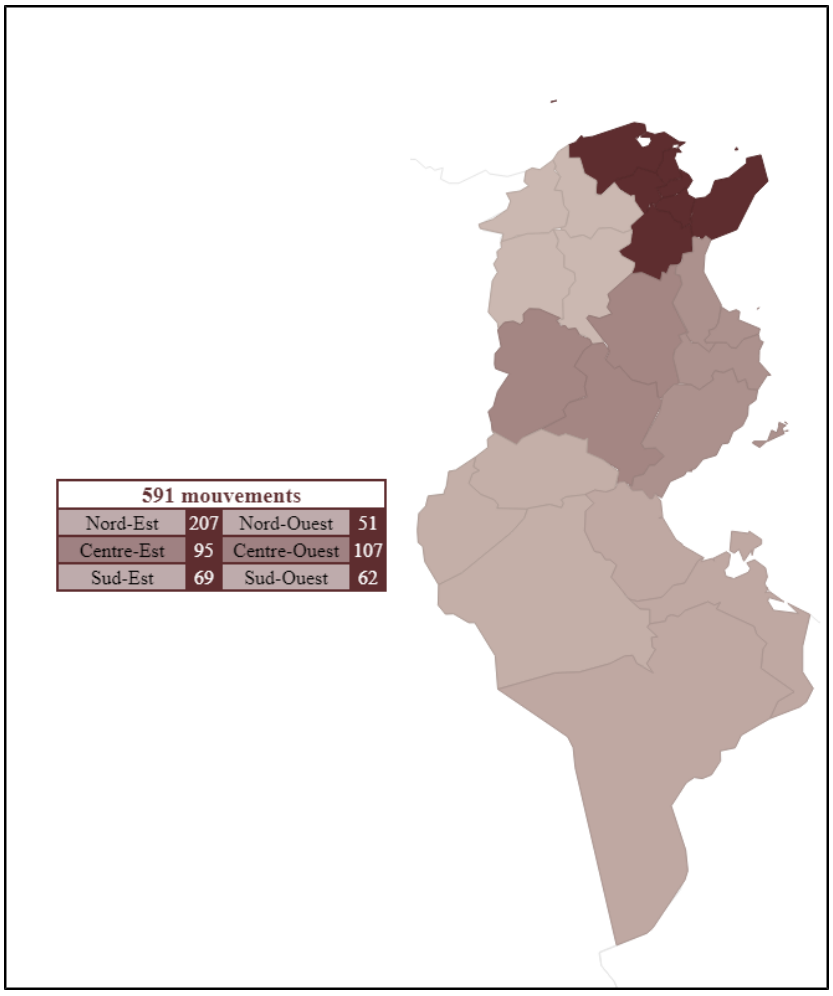

Les gouvernorats qui ont enregistré les nombres les plus élevés sont Tunis avec 122 protestations, Sidi Bouzid avec 55 protestations, Sousse avec 51mouvements, Médenine avec 46 protestations, et Gafsa avec 36. A l'exception de Sousse, ces gouvernorats sont généralement les lieux où s'organisent la majorité des mouvements sociaux.

Uniquement 10 mouvements ont été présences à Jendouba qui a connu durant le mois précédent 54 protestations.

591 mouvements			
L'Ariana	17	Ben Arous	12
Bizerte	14	Tunis	122
Zaghouan	11	La Manouba	13
Nabeul	18	Béja	11
Jendouba	10	Siliana	19
Le Kef	11	Sousse	51
Sfax	21	Monastir	13
Mahdia	10	Sidi Bouzid	55
Kasserine	17	Kairouan	35
Tataouine	10	Gabès	13
Medenine	46	Tozeur	12
Kebili	14	Gafsa	36

Distribution genrée

Parmi les participants aux mouvements sociaux qui ont eu lieu durant le mois de novembre, 91,7% ont été mixtes c'est-à-dire que des hommes et des femmes y ont participé, 7,3% ont seulement inclut des hommes et 1% étaient exclusivement féminines.

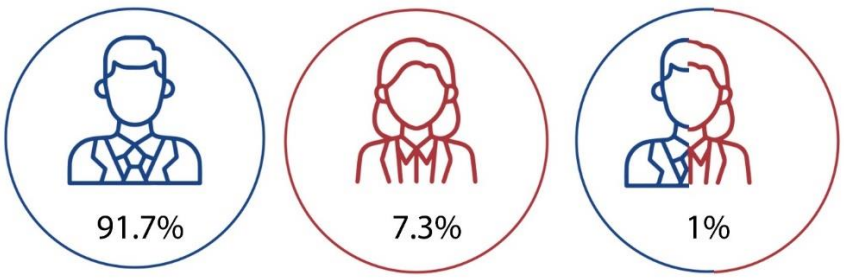

Mouvements « anarchiques » vs. Mouvements « non anarchiques »

En ce qui concerne le caractère « anarchique » ou « non anarchique » des mouvements sociaux, un pourcentage de 78,8% a été classé en tant que « anarchiques » c'est-à-dire non coordonnés, tandis que 21 ;2% sont dites « non anarchiques ». Il s'agit là d'une baisse du nombre des protestations « anarchiques » par rapport au mois d'octobre et le signe du retour des organisations syndicales ou organisationnelles dans l'espace public.

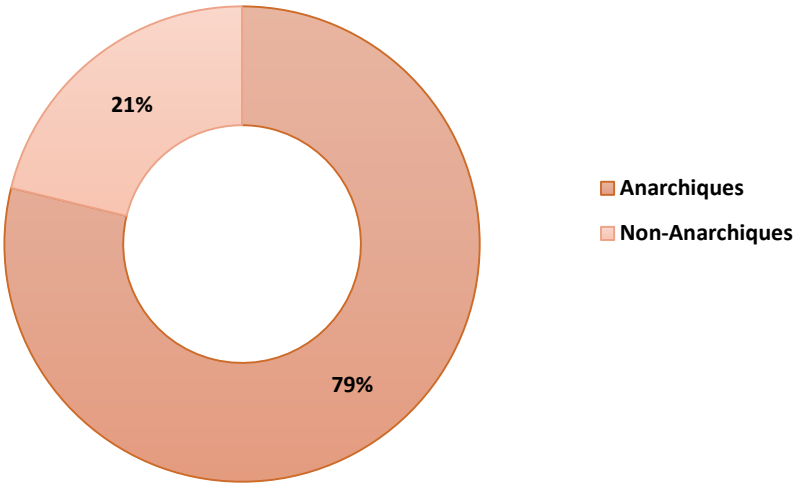

En ce qui concerne les gouvernorats où ces mouvements ont pris sens, les gouvernorats de Tunis, Sousse, Sidi Bouzid et Médenine ont enregistré le nombre le plus élevé de mouvements « anarchiques », alors que Tunis, Kairouan, Sidi Bouzid et Sfax ont enregistré celui des mouvements « non anarchiques ».

466 mouvements anarchiques			
L'Ariana	11	Ben Arous	10
Bizerte	10	Tunis	98
Zaghouan	10	La Manouba	11
Nabeul	14	Béja	10
Jendouba	10	Siliana	11
Le Kef	10	Sousse	47
Sfax	11	Monastir	10
Mahdia	10	Sidi Bouzid	45
Kasserine	11	Kairouan	16
Tataouine	10	Gabès	12
Medenine	40	Tozeur	10
Kebili	11	Gafsa	28

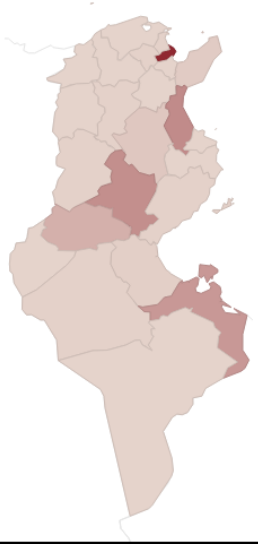

125 mouvements non anarchiques			
L'Ariana	6	Ben Arous	2
Bizerte	4	Tunis	24
Zaghouan	1	La Manouba	2
Nabeul	4	Béja	1
Jendouba	0	Siliana	8
Le Kef	1	Sousse	4
Sfax	10	Monastir	3
Mahdia	0	Sidi Bouzid	10
Kasserine	6	Kairouan	19
Tataouine	0	Gabès	1
Medenine	6	Tozeur	2
Kebili	3	Gafsa	8

Mouvements planifiés vs. Mouvements instantanés

Parmi les mouvements de novembre 81,2% ont été planifiés par avance ce qui correspond à un nombre de 111 protestations, tandis que 18 ,8% c'est-à-dire 489 protestations ont été déclenchés de manière instantanée.

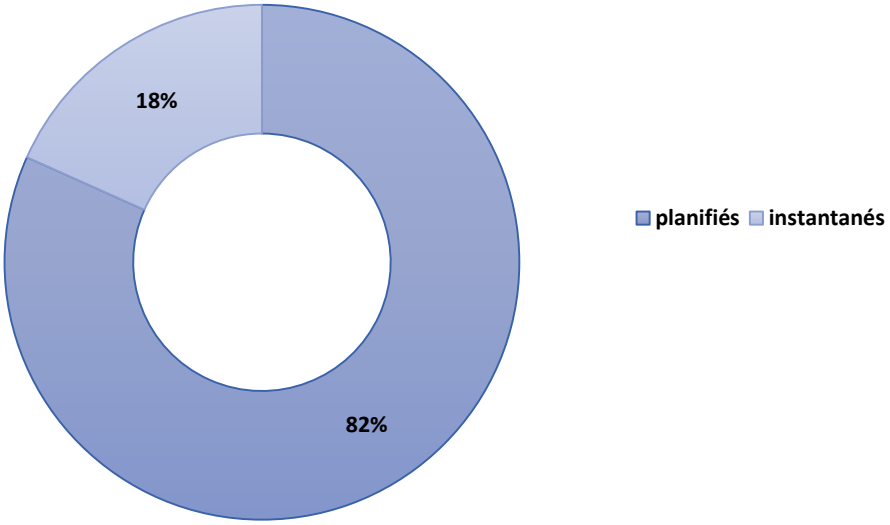

Les mouvements instantanés ont été situé majoritairement dans les gouvernorats de Médenine avec 32 protestations, Kairouan avec 19 protestations, et Tunis avec 17. Quant aux mouvements planifiés, ils ont eu lieu à Tunis avec 105 protestations, Sidi Bouzid où 52 protestations ont eu lieu, et Sousse qui a enregistré 48 protestations.

111 mouvements instantanés			
L'Ariana	2	Ben Arous	1
Bizerte	1	Tunis	17
Zaghouan	0	La Manouba	3
Nabeul	8	Béja	1
Jendouba	0	Siliana	3
Le Kef	0	Sousse	3
Sfax	8	Monastir	0
Mahdia	0	Sidi Bouzid	3
Kasserine	5	Kairouan	19
Tataouine	0	Gabès	0
Medenine	32	Tozeur	1
Kebili	1	Gafsa	3

480 mouvements planifiés			
L'Ariana	15	Ben Arous	11
Bizerte	13	Tunis	105
Zaghouan	11	La Manouba	10
Nabeul	10	Béja	10
Jendouba	10	Siliana	16
Le Kef	11	Sousse	48
Sfax	13	Monastir	13
Mahdia	10	Sidi Bouzid	52
Kasserine	12	Kairouan	16
Tataouine	10	Gabès	13
Medenine	14	Tozeur	11
Kebili	13	Gafsa	33

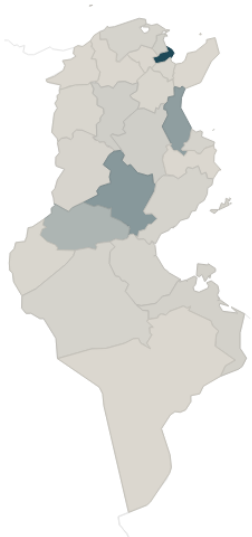

Les acteurs

Comme les deux mois précédents, les enseignants ont formé la majorité des acteurs des protestations avec un pourcentage de 41%. Les étudiants ont formé 12% du total alors que les habitants en ont formé 10%, les diplômés chômeurs en ont formé 9%, et les parents en ont enregistré 4%. Les conducteurs ont pris part à ces protestations à hauteur de 4% et les activistes ont été représentés avec 4%.

Les motifs des protestations

Les motifs des protestations sont majoritairement administratifs et sociaux. En effet, un pourcentage de 48% des mouvements sociaux sont dirigés contre des administrations avec des revendications adressées à l'encontre de ces administrations, 47% sont de nature sociale, 3% ont des motifs exclusivement économiques, 2% sont en lien avec l'infrastructure, 1% en lien avec des institutions privées, et 1% sont liées à la politique partisane.

Typologie

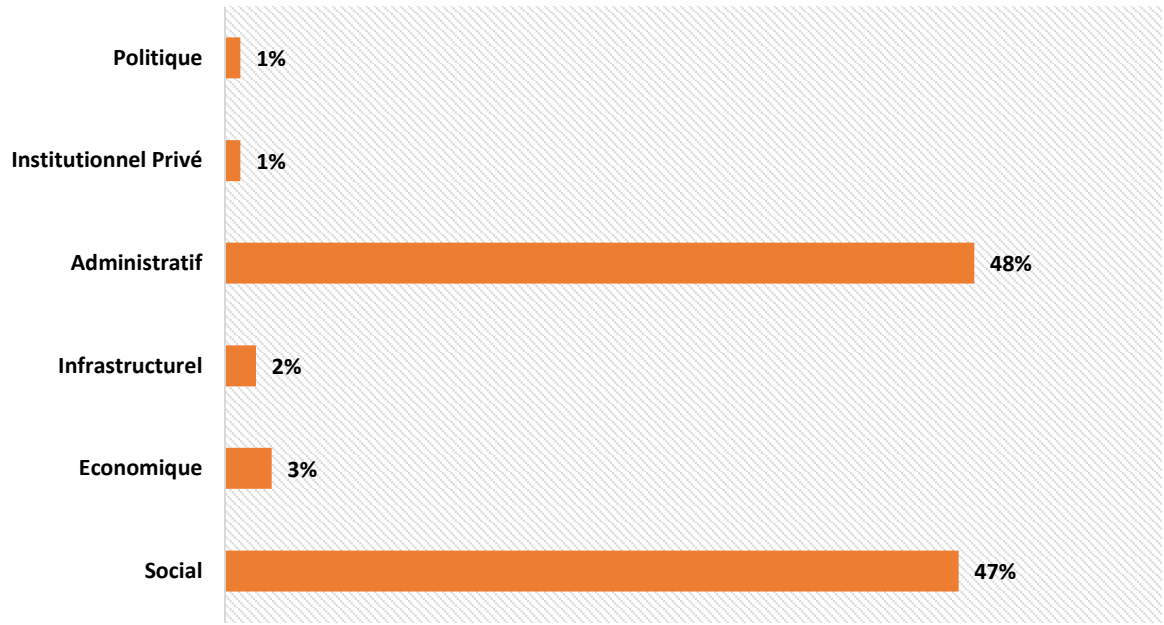

Parmi les raisons ayant animé les protestations de novembre, 42% sont liées au système éducatif et surtout en lien avec le statut des enseignants, 21% indiquent des soutiens publics à des personnes, et 16% sont liées au droit de travail c'est-à-dire l'amélioration des conditions de travail, le non-paiement des salaires, des

demandes de régularisation et des protestations à la non-application de conventions passées. D'autres protestations ont eu lieu avec l'objectif de protester contre des décisions gouvernementales, ainsi que des demandes relatives au droit d'accès à l'eau, aux ressources et à l'infrastructure.

Les cibles des protestations

70% des protestations ont ciblé l'autorité centrale, c'est-à-dire la présidence de la république avec 10% et le gouvernement avec 60%. Les instances gouvernementales ayant été ciblé sont la présidence du gouvernement avec 6%, le ministère de l'éducation avec 41%, ainsi que le ministère du travail, le ministère de l'agriculture, et le ministère de l'intérieur. D'un autre côté, 12% des protestations ont ciblé des autorités sécuritaires, 3% ont ciblé des organismes privés, et 4% ont ciblé spécifiquement la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG).

Les secteurs ciblés

Les secteurs touchés par les protestations sont le secteur éducatif par 47%, le secteur public par 18%, et le secteur sécuritaire par 12%. Les autres protestations ont été en lien avec le secteur privé par 8%, les transports par 5%, le secteur environnemental par 4%, le secteur sanitaire par 4%, le secteur juridique 4%, le secteur agricole par 3%, et l'accès à l'eau par 1%.

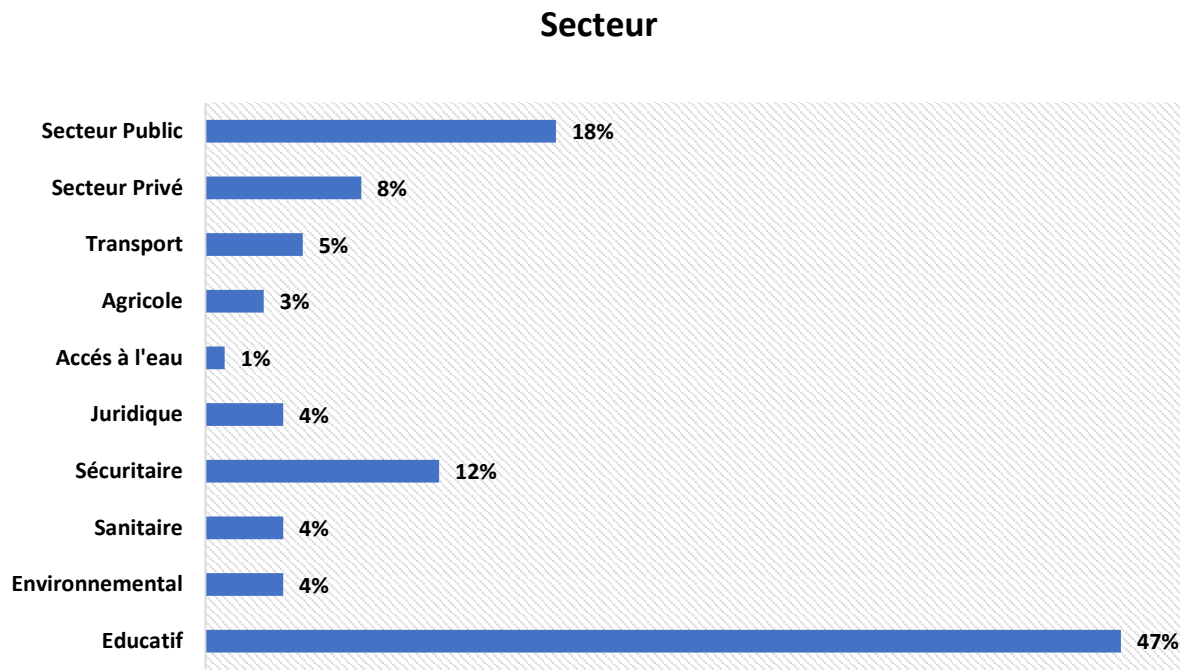

Les formes de protestation

Comme les mois précédents, la majorité des protestations sont des sit-in, c'est-à-dire plus que 400 sit-in en jours et plus que 50 sit-in en nombre total.

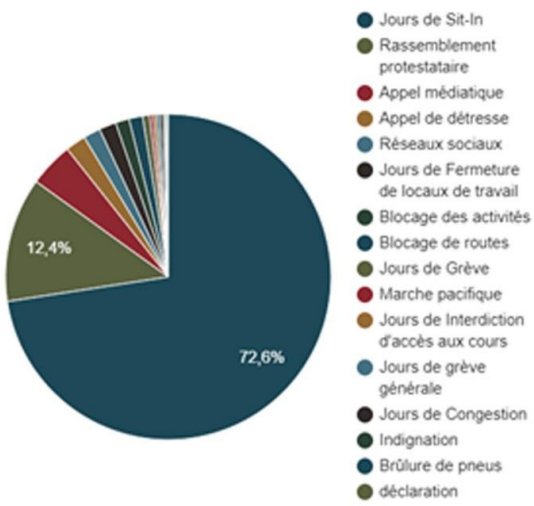

Les journées de sit-in forment 72,6% du total des protestations, suivies par 12,4% de rassemblements protestataires. De plus, les protestations ont utilisé des appels médiatiques, des appels de détresse, les réseaux sociaux, la fermeture des locaux de travail, le blocage des activités et des routes, les grèves, la congestion et l'interdiction d'accès aux cours pour atteindre leurs objectifs protestataires.

Les espaces de protestation

54% des protestations se sont déroulées dans des institutions éducatives, 14% ont eu lieu sur les routes, 9% devant les sièges sociaux, 6% dans des espaces publics dont la Kasbah avec 5%, et 7% ont eu lieu dans les espaces de travail ciblés. Les sièges gouvernementaux, les médias, et les réseaux sociaux ont également été les espaces de prédilection des protestations.

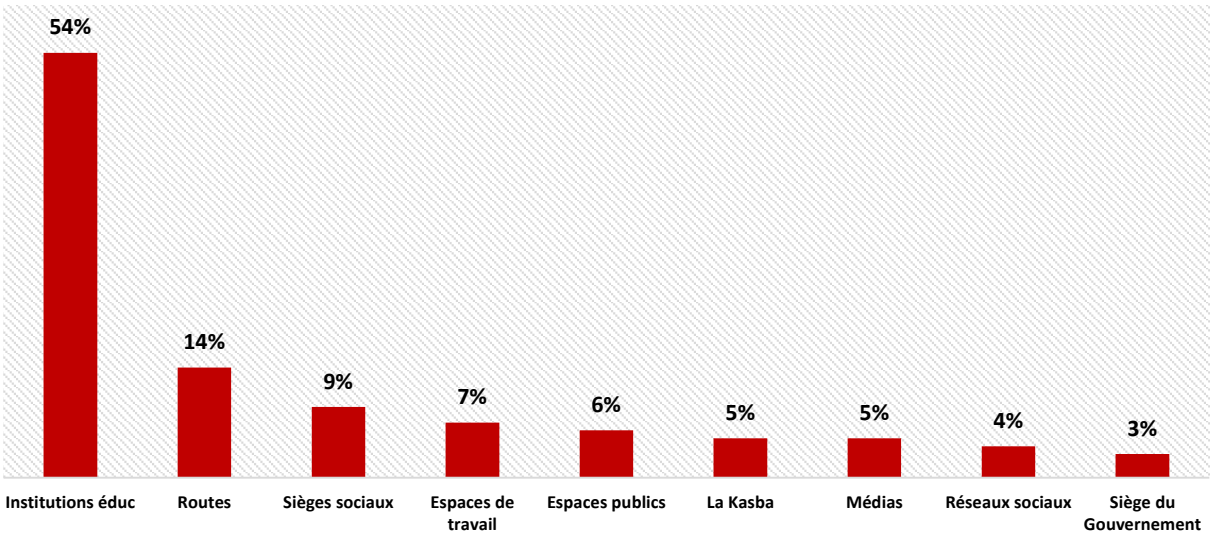

La fin du mouvement des enseignants ?

Le mouvement social des enseignants, des parents et des élèves ayant débuté en septembre 2022 s'est poursuit durant la première partie du mois de novembre. Les enseignants, les parents et les élèves ont continué de prendre parti aux protestations, outrés par le laissez-faire des autorités et de la répression policière qui les a touchés. L'implication de l'UGTT dans les luttes des enseignants et les négociations qui ont eu lieu avec le ministère de l'éducation est de plus en plus devenue une urgence durant ce mois, tandis que l'année scolaire a commencé en septembre pour certains (notamment dans les écoles privés) et qui est restée imprévisible pour d'autres qui sont dans des écoles étatiques, où les enseignants protestent. Ce décalage touchant le droit à l'éducation d'une large frange de la population est signe d'injustice que les différentes parties sont obligées de subir, face à la non-résolution de la crise. Ainsi, les protestations ont continué pendant la première partie du mois de novembre[10].

Cependant, la signature d'un accord entre le syndicat de l'enseignement de base et le ministère de l'éducation a résolu l'interruption des cours. Apres des mois de blocage, la reprise des cours s'est faite à partir du mercredi 16 novembre. La crise des instituteurs suppléants s'est résolu sur la base de négociations ayant

[10] Le Monde. En Tunisie, la grève des enseignants contractuels secoue l'école primaire, 11 novembre 2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/11/11/en-tunisie-la-greve-des-enseignants-contractuels-secoue-l-ecole-primaire_6149523_3212.html

duré des mois. Ces mesures ont fait en sorte d'attiser la vague des protestations des mois précédents, mais reflètent parallèlement des retards et des dysfonctionnements qui ont fait perdre à un grand nombre d'élèves des mois de cours et ont fait subir à des enseignants un nombre de pratiques répressives et violentes. La non prise en compte de manière sérieuse et précipitée la question du droit à l'éducation attire l'attention vers les problèmes structurels qui accompagnent ce secteur important pour le développement de ce pays et de n'importe quel pays du monde. Le fléau de la déscolarisation et des inégalités dans l'accès à l'éducation ou des possibilités d'avoir une éducation continue devrait continuer – au-delà de ce mouvement – à être une vraie préoccupation pour l'Etat.

Le mouvement continu des proches des disparus en mer

Ce mouvement qui a commencé suite au naufrage d'une embarcation de migrants pour demander l'ouverture d'une enquête sur le naufrage, la recherche des victimes et la protestation de leur enterrement dans un cimetière réservé aux personnes non-identifiables. Les parents et les proches ont continué de protester et de demander justice pour leurs proches. En demandant des informations sur ce qui s'est réellement passé en mer et sur l'enterrement aléatoire, ils continuent d'essayer de trouver des réponses à leurs questionnements.[11]

Le drame ayant survenu fin septembre a continué d'alimenter les protestations à Zarzis, en désignant l'Etat et les passeurs comme responsables de la crise. Les manifestants ont protesté les problèmes d'interception des corps des migrants, le non-aboutissement de l'enquête et la non-gestion des souffrances et des deuils par le pouvoir qui néglige depuis son avènement cette question. Avec pour

[11] Info Migrants. Tunisie : des familles des disparus de Zarzis fouillent des tombes à la recherche de leurs proches, 8 novembre 2022, http://www.infomigrants.net/fr/post/44574/tunisie--des-familles-des-disparus-de-zarzis-fouillent-des-tombes-a-la-recherche-de-leurs-proches

slogan « Assassins de nos enfants, voleurs de notre pays » l'Etat est désigné comme coupable et mettant en œuvre un pouvoir négligeant.

La réponse de l'Etat

Effectivement, la réponse de l'Etat a demeuré la même, concernant les mouvements sociaux de novembre. La négligence, le retard dans les réactions, et la confusion ont distingué ces réactions, face à des mouvements sociaux qui tentent de se faire entendre de plus en plus, en utilisant les médias ou en se rapprochant de la capitale.

La période d'élections législatives et les campagnes électorales ont contribué à faire taire aux yeux du pouvoir ces mouvements. Un état de moratoire s'est donc installé et a contribué à la reproduction de la crise politique, puisque les réactions de l'Etat renforcent le manque de confiance en ses appareils et ses représentants. Malgré leurs importances, certaines thématiques ont demeuré sans issue pendant des mois alors que les déclarations officielles réussissent peu à absorber les colères. Cet état est également en lien avec le projet de la loi des finances, tant attendue, qui annonce d'ores et déjà des résistances politiques et des tentatives de garder le calme avant sa publication.

Le déni de la crise a également marqué ces réactions, que ce soit concernant la crise dans l'éducation à travers la publication de nombres réduits de manifestants et d'écoles fermées ou bien d'autres mouvements ayant touché l'écologie, le secteur du transport, les pénuries des médicaments, etc. Ce déni est caractéristique de la gouvernance en Tunisie depuis 2019 et sa continuité indique un projet mis en œuvre qui ne semble reculer devant n'importe quelle barrière populaire dissidente. Le déni est employé comme mécanisme qu'utilise le régime pour se préserver et préserver son image, tandis que la population tente de se faire écouter, sans succès.

Pour résumer, les réponses de l'Etat sont soit négligentes, soit de l'ordre de la répression policière et sécuritaire à travers des enquêtes, soit techniques. Insatisfaisantes, ces réactions créent des colères ingérables qui évoluent chez les franges vulnérables de la population et qui semblent imprévisibles, donc capables d'éclater en tout moment[12].

[12] Linhart, Danièle. "De la domination et de son déni." Actuel Marx 1 (2011): 90-103.

La migration non-règlementaire en Novembre 2022

En novembre 2022, la proportion des migrants tunisiens arrivant en Italie a chuté de 62 % par rapport au mois précédent, atteignant 744 migrants.. Depuis le début de l'année, le nombre de migrants arrivés en Italie a atteint 94 341, les Tunisiens occupent la deuxième place avec 19%. En novembre 2022, 174 traversées illégales ont été déjouées, soit une augmentation de 48 % par rapport à novembre 2021, et le nombre d'immigrés empêchés a atteint 4 034, soit une augmentation de 104 % par rapport à novembre 2021. Le nombre élevé de migrants empêchés ce mois-ci reflète une soif d'immigration irrégulière malgré les tragédies humaines interminables sur les côtes tunisiennes, et qui défie même les autorités.

La situation économique et sociale omniprésente, les faux espoirs et l'avenir incertain et ambigu sont les facteurs qui poussent les chasseurs de rêves à risquer leurs vies et à immigrer vers la rive nord de la Méditerranée.

Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022

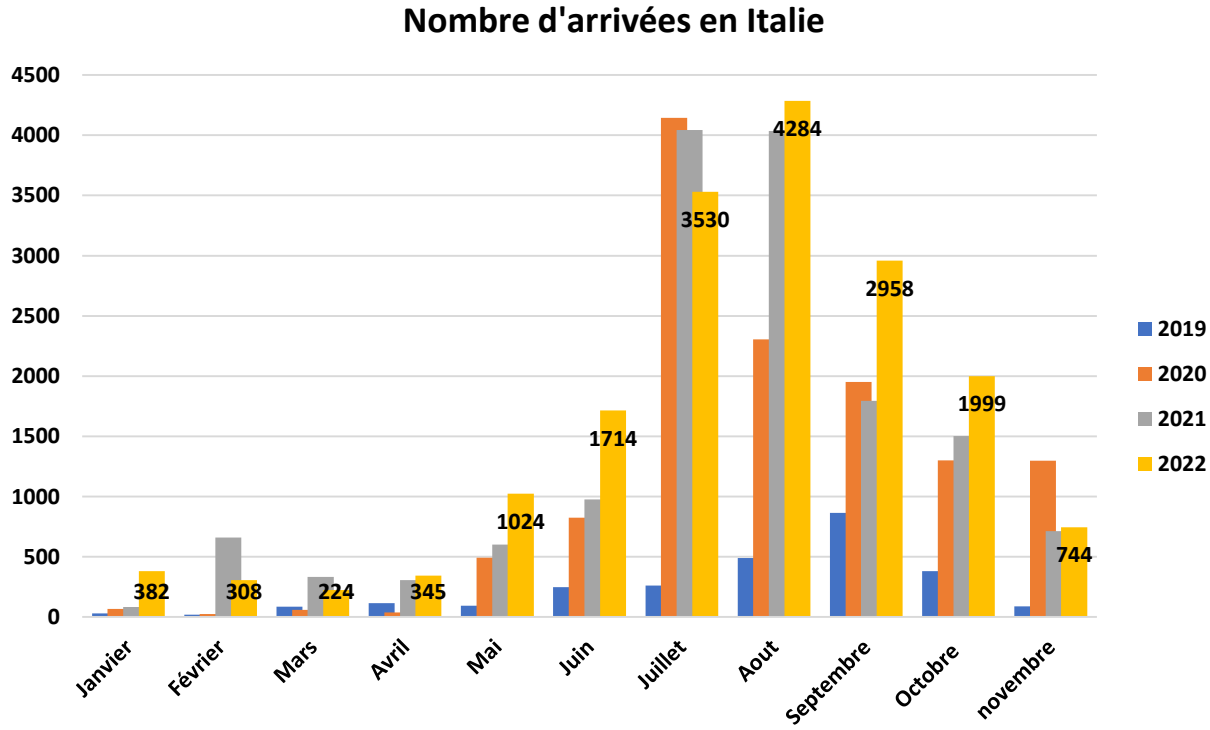

Nombre de traversées interceptées

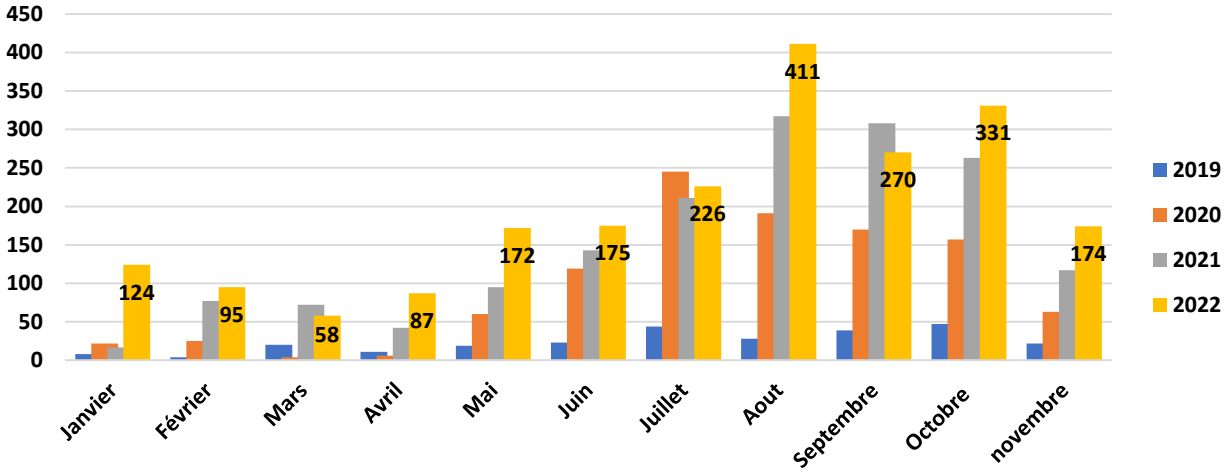

Nombres de migrants interceptés

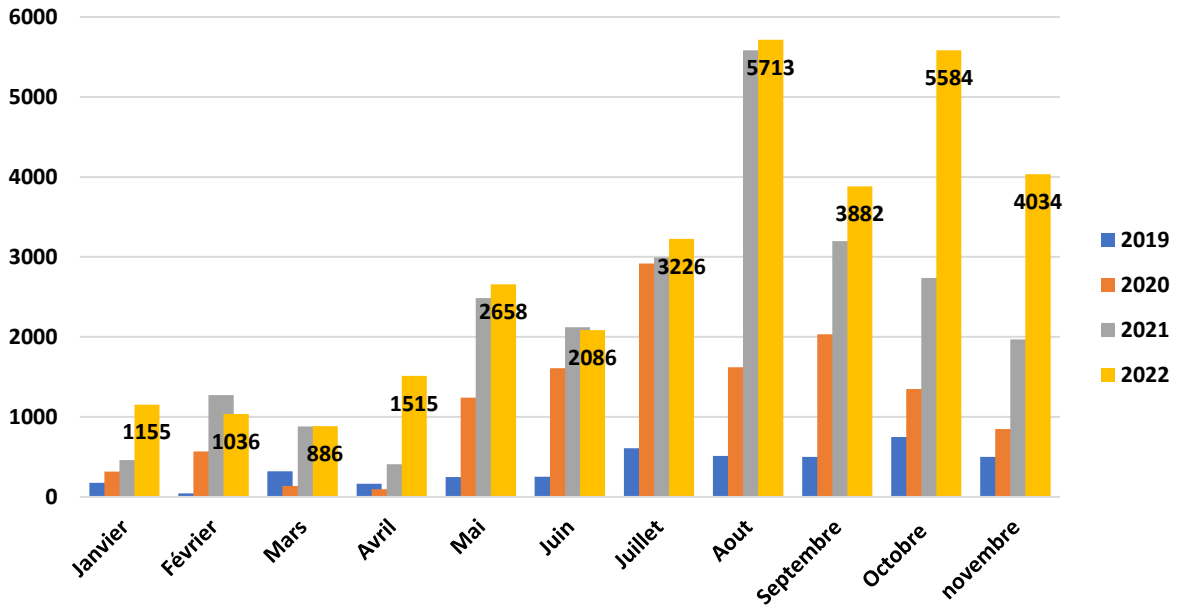

	2019			2020			2021			2022		
Mois	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	224	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Mai	94	19	249	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658
Juin	249	23	254	825	119	1611	977	143	2120	1714	175	2086
Juillet	262	44	608	4145	245	2918	4044	211	2993	3530	226	3226
Out	489	28	515	2306	191	1621	4035	317	5582	4284	411	5713
Septembre	864	39	500	1951	170	2035	1796	308	3199	2958	270	3882
Octobre	381	47	750	1300	157	1349	1504	263	2739	1999	331	5584
novembre	90	22	501	1298	63	849	713	117	1969	744	174	4034
Les données											595	2863
Total	2592	243	3588	11212	999	11900	14342	1545	22147	16699	2718	34638

Les arrivants sur les côtes italiennes novembre2022

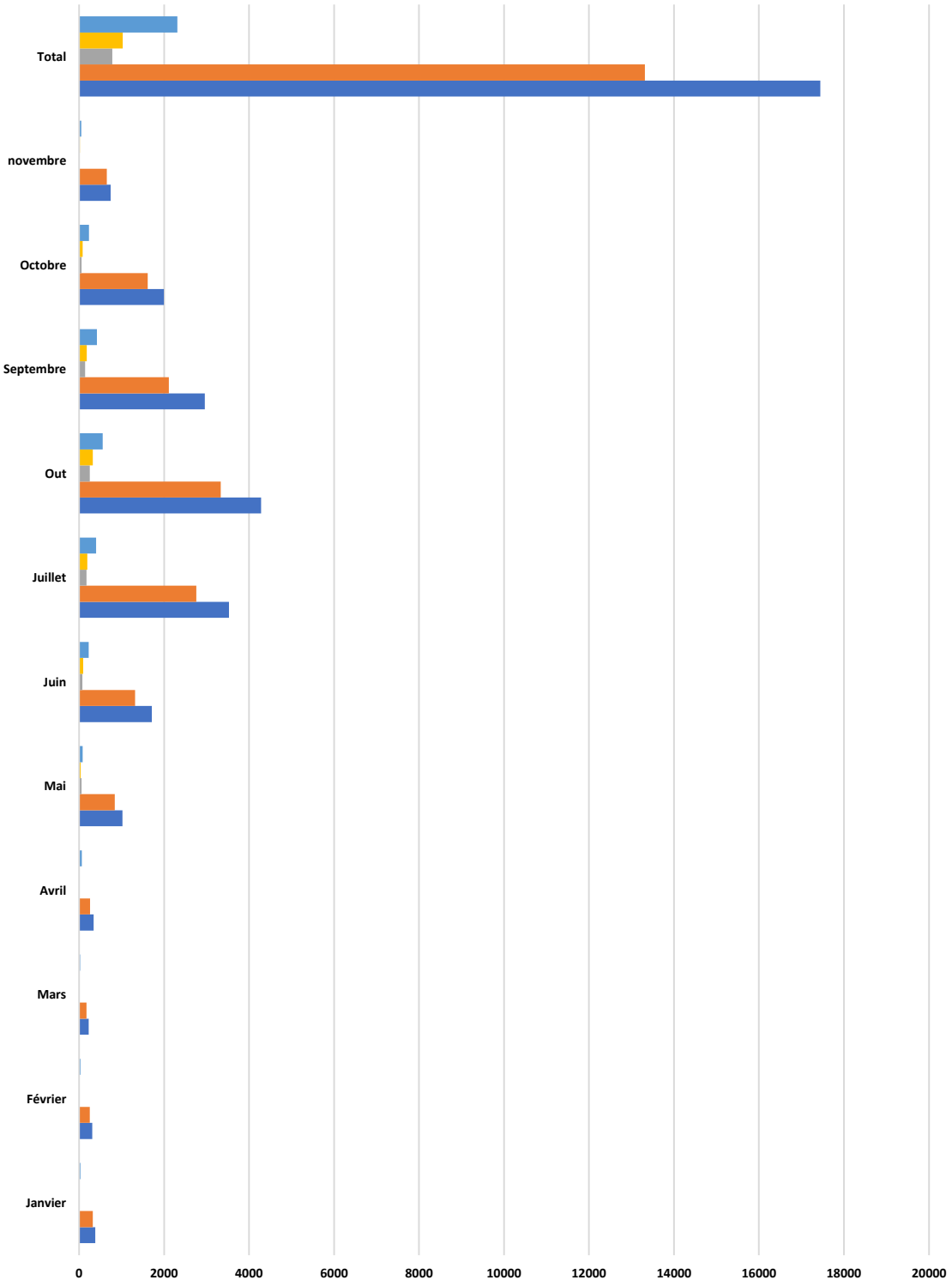

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Out	Septembre	Octobre	novembre	Total
Mineurs non accompagnés	34	31	27	65	82	225	401	557	421	235	54	2312
Mineurs accompagnés	15	12	10	11	41	96	192	323	181	85	21	1030
Femmes	12	15	13	8	60	75	176	251	142	61	16	785
Hommes	321	250	174	261	841	1318	2761	3336	2114	1618	653	13316
Nombre d'arrivants	382	308	224	345	1024	1714	3530	4284	2958	1999	744	17443

Les opérations de traversées interceptées par région durant novembre 2022

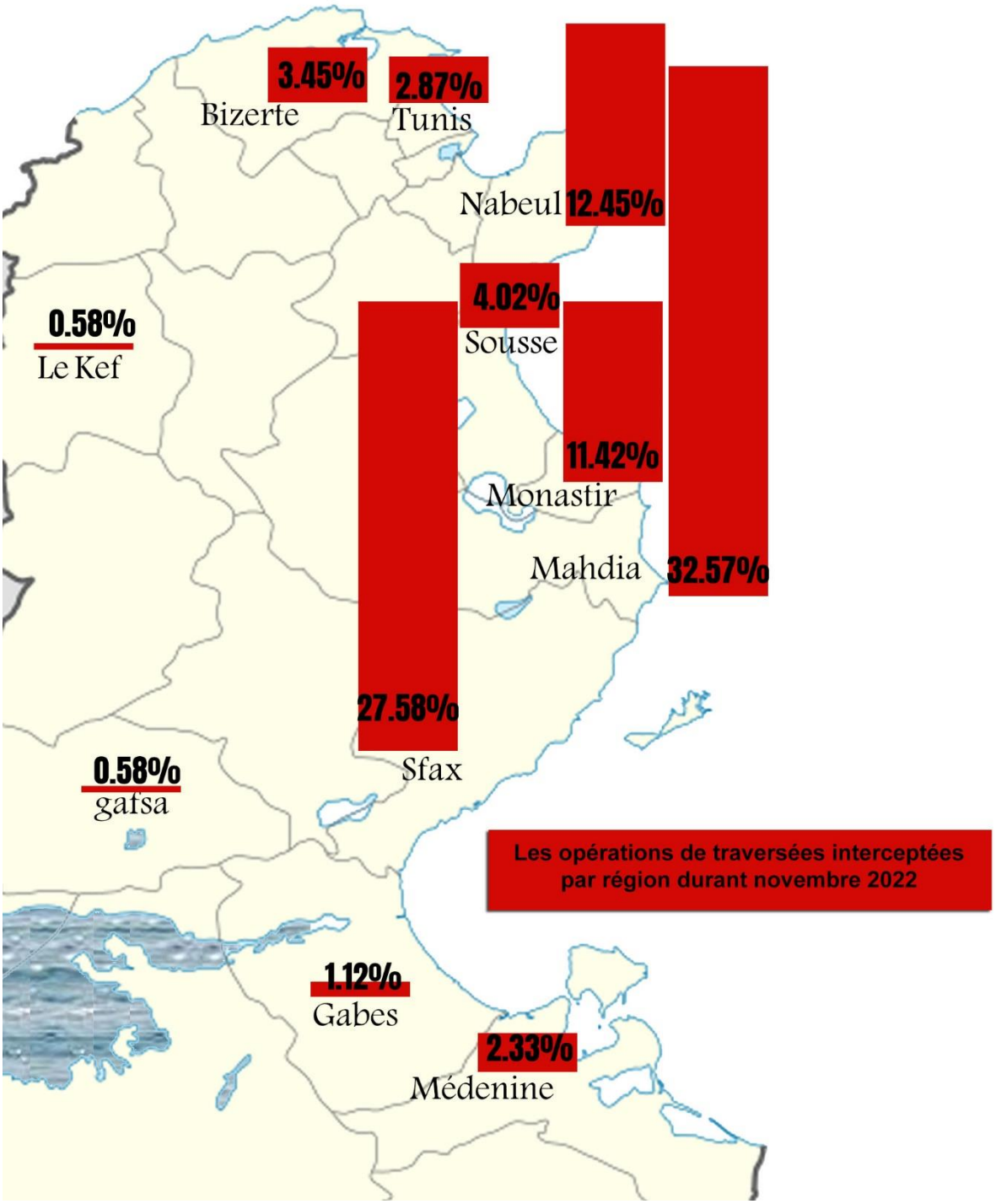

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant novembre 2022

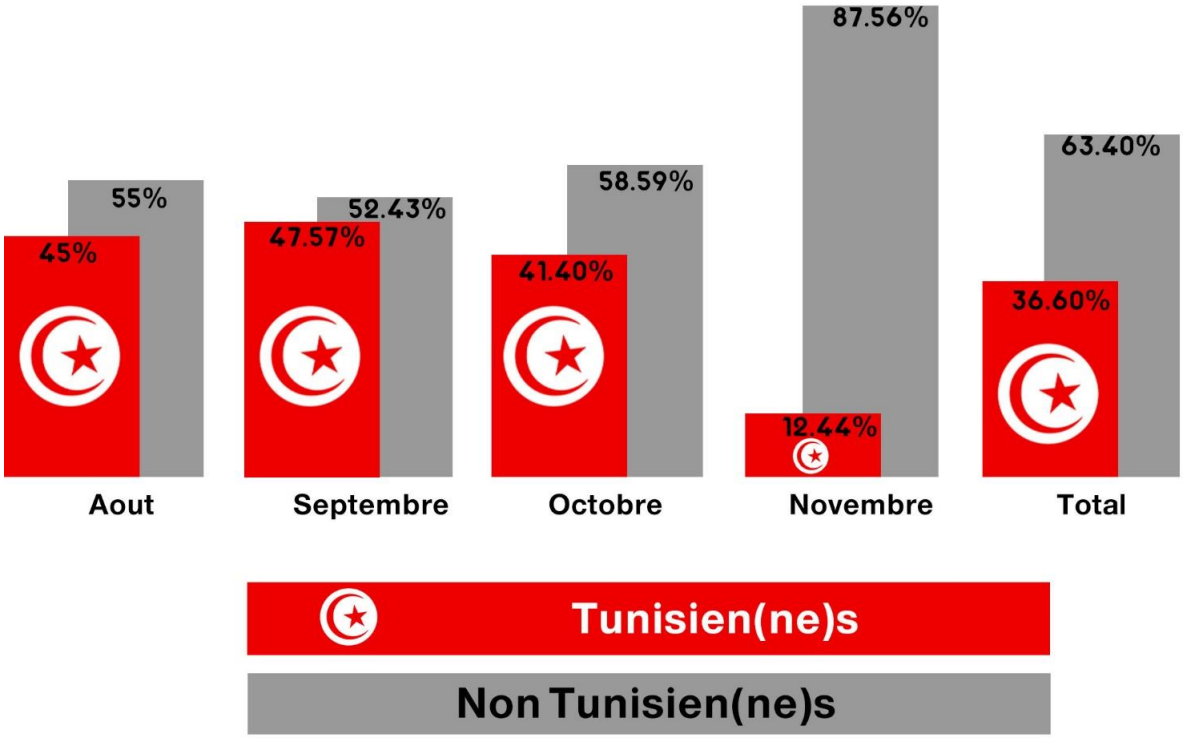

Les opérations de traversées interceptées durant novembre 2022

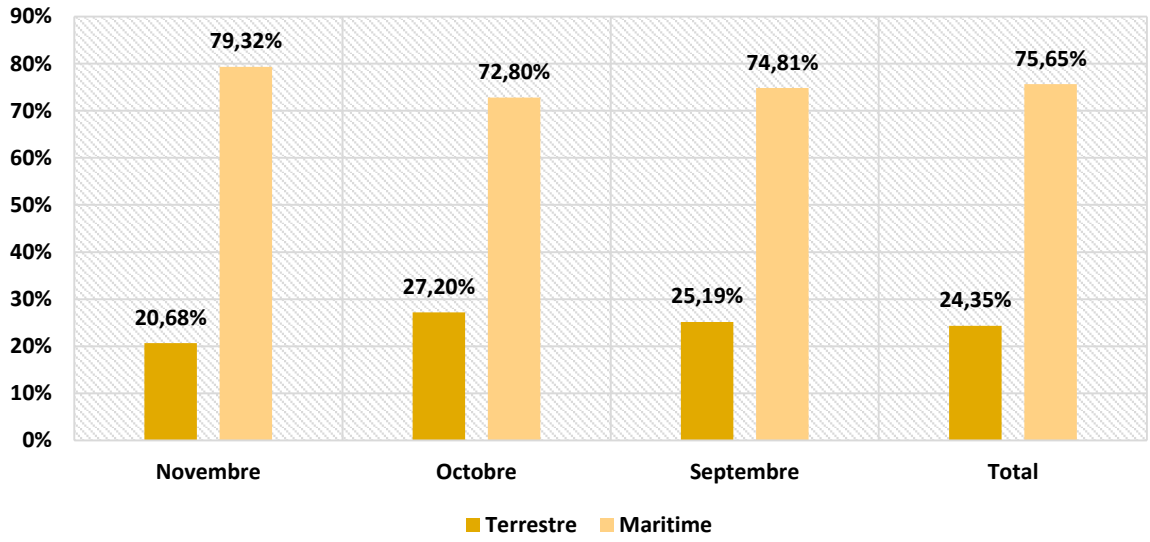

Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022

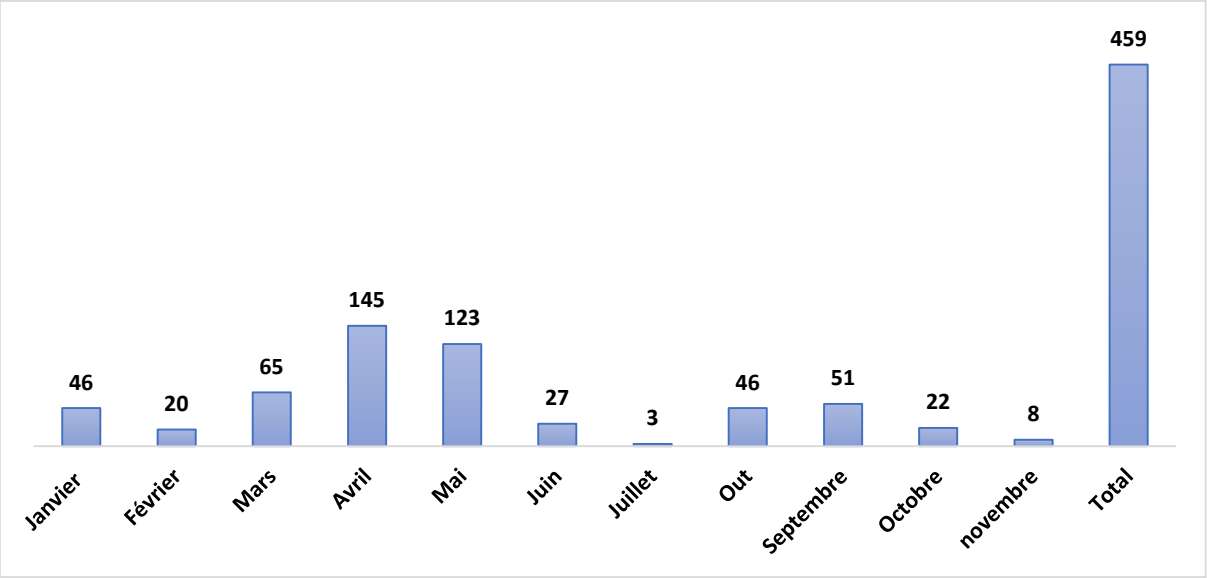

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2022	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2022
575	**1340**

Bilan des violences du mois de Novembre 2022

La cartographie des violences du mois de novembre 2022 se distingue à l'instar des mois précédents par sa dispersion dans les différents gouvernorats et par la vulnérabilité des personnes qu'elle touche, c'est-à-dire les enfants en situation de vulnérabilité ou d'emprise. Se déroulant dans l'espace public et privé, elle touche des personnes qui sont gravement affectés sur le plan physique.

Distribution géospatiale

Le gouvernorat de Tunis a enregistré 19,4% des cas de violence recensés. Kairouan est en deuxième position avec un taux de 16,7%, suivie par Gafsa et Sousse qui ont respectivement enregistré 11,1% du total des cas reportés. Bizerte et La Manouba en ont respectivement enregistré 8,3%, tandis que les gouvernorats de l'Ariana, Zaghouan, Le Kef, Mahdia, Tataouine, Médenine, Kébili, Beja, Seliana, Gabès et Tozeur n'ont enregistré aucun cas de violence, contrairement aux mois précédents. Il s'agit ici d'un changement dans la cartographie des violences par rapport aux mois précédents.

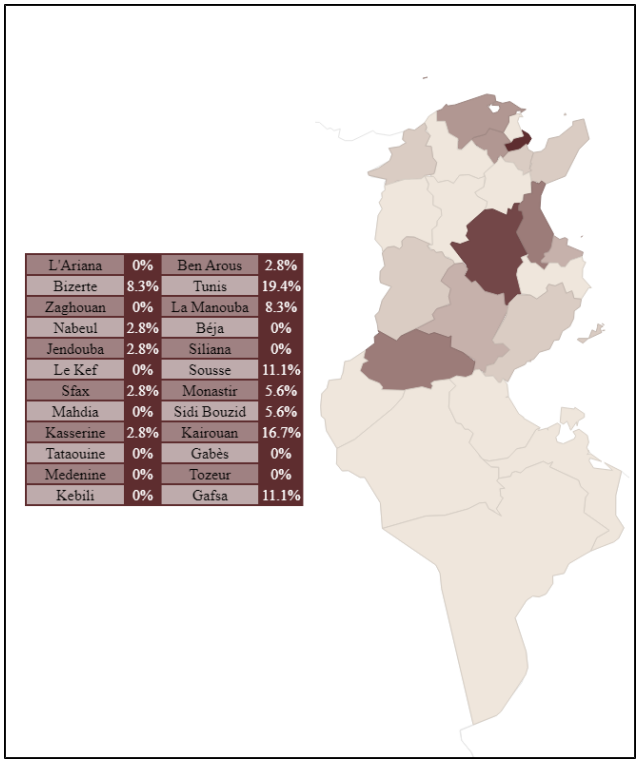

Distribution genrée

En ce qui concerne les victimes des violences, 76,5% sont des hommes, 2,9% sont des femmes, 17,6% sont un groupe mixte, et 3% sont morts consécutivement à ces violences subies.

En ce qui concerne les acteurs des violences, 52,8% sont des hommes, 13,9% sont des femmes, 16,7% sont des groupes mixtes, et 16,7% sont morts.

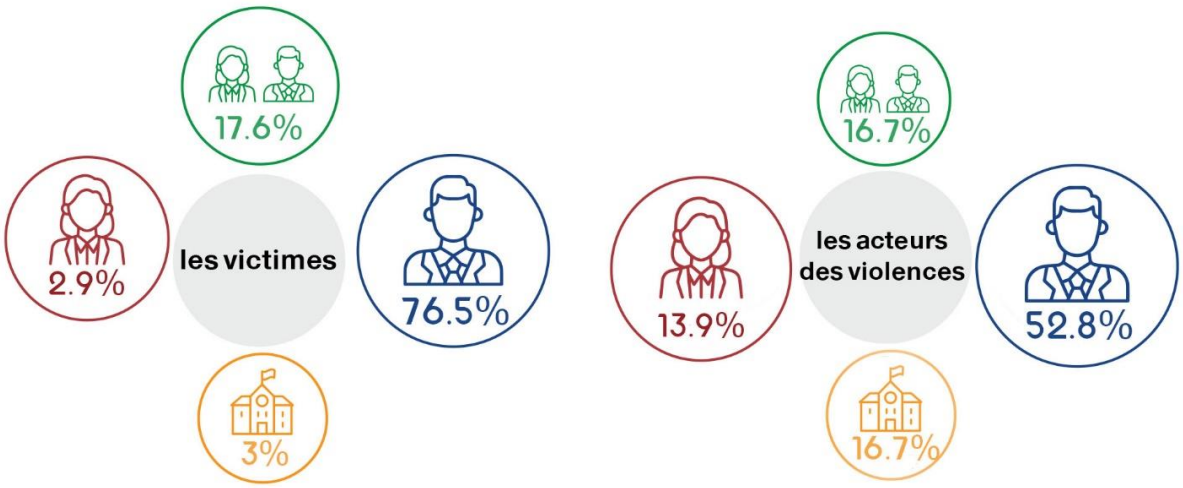

Sphères des violences

55,6% sont des violences exercées individuellement et 44,4% ont été exercés collectivement. Il est là question d'un changement par rapport à octobre 2022, où la majorité des cas de violence ont été collectifs.

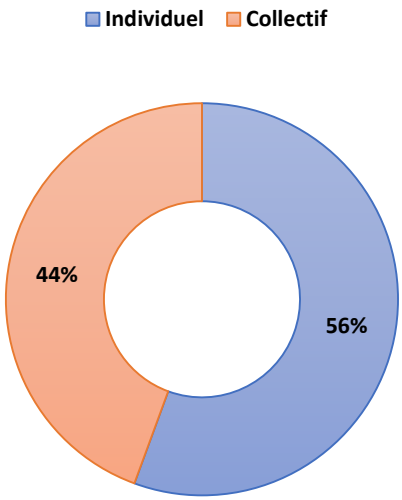

Typologie de la violence

A l'instar des mois précédents, la violence criminelle est majoritaire et forme 83,3% des cas reportés. 11,1% des cas ont été institutionnels, 2,8% étaient des cas de violence exercée dans l'espace public et 2,8% ont été de nature économique.

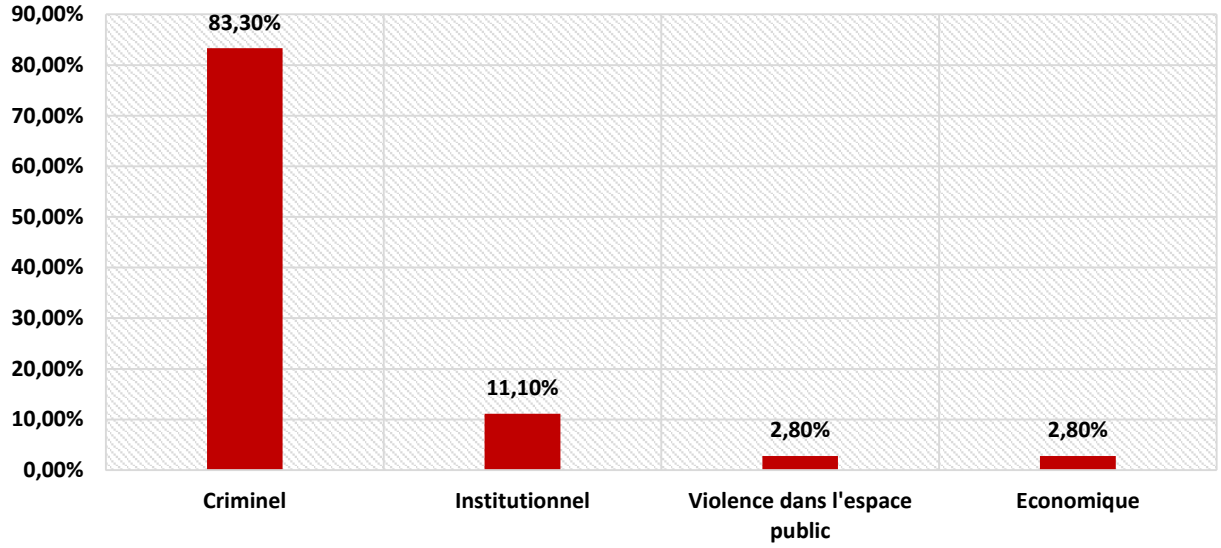

Les espaces de la violence

La rue demeure l'espace où la violence s'exerce le plus, c'est-à-dire à hauteur de 52,8%. De plus, 16,7% des cas de violence se sont exercés dans les lieux de résidence des victimes. 11,1% se sont fait subir dans des institutions économiques, 5,6% dans des établissements scolaires, 5,6% dans des structures sanitaires, 2 ,8% dans des sièges administratifs, 2,8% dans des prisons ou des centres de rétention, et 2,8% dans l'espace médiatique. Les services publics ont donc été investis par la violence, ce qui semble être un indicateur de la frustration de la population par rapport à ces services et à l'insécurité qui y sévit.

Les violences continuent de suivre une courbe ascendante, en ce qui concerne le nombre et la gravité des cas recensés. La rue qui s'investie grandement par ce phénomène voit passer des agressions collectives et individuelles, touchant aux personnes et aux biens matériels (voitures, commerces, etc.). Le port des armes blanches et leur utilisation pour terroriser et agresser des victimes se fait monnaie courante, en plein jour. La répétition de ces actes dans l'espace public

contribue à la création d'une culture urbaine de violence par les jeunes[13], où la violence devient une norme dite ordinaire et qui fait partie du vécu quotidien des passants et des habitants. L'utilisation banalisée des armes blanches se fait de plus en plus remarquée. Les nouvelles à propos des personnes armées qui ont braqué un siège administratif à Nabeul sont passées de manière simpliste, sans forte réaction de la part des représentants du pouvoir politique ou administratif.

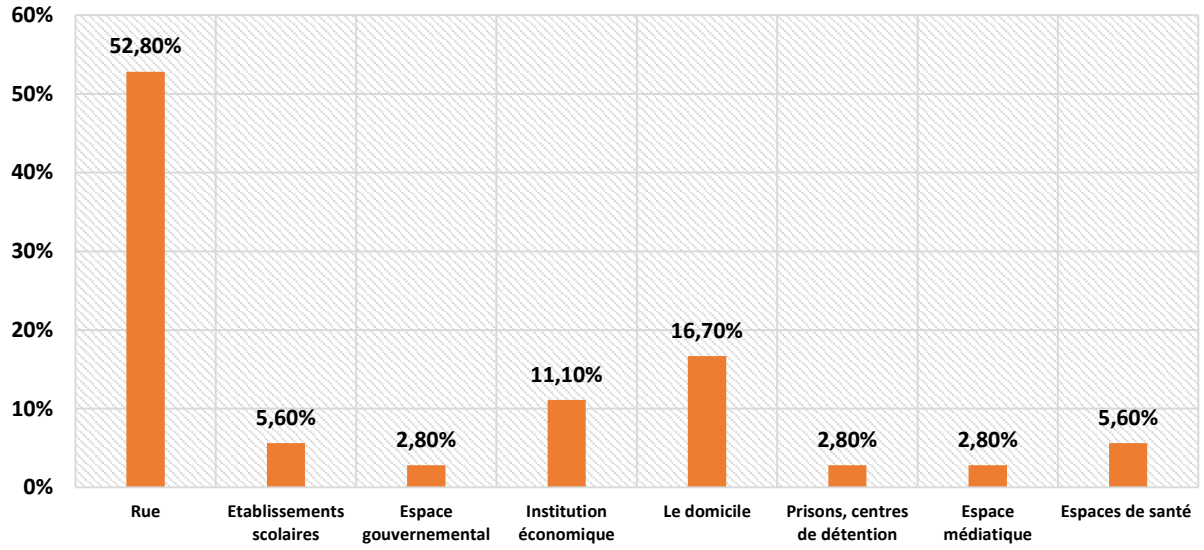

La prise en photo et la documentation par les spectateurs de ces actes permet la médiatisation et l'expression du désarroi chez la population qui partage d'autres ressources concernant d'autres incidents, en mettant en garde les autres de l'insécurité qui grandit dans le pays. Néanmoins, contrairement aux mouvements sociaux, la réponse sécuritaire est défaillante. L'intervention des forces de l'ordre se fait en retard, après que le passage en acte, empêchant les victimes de se faire aider avant de subir ces violences.

Dans la sphère familiale, plusieurs cas de violence ont été déclarés : un filicide d'un nourrisson par sa mère en l'étranglant suite à l'impossibilité pour la mère d'avorter selon la loi qui interdit l'avortement après trois mois de grossesse un père qui entre dans une école pour agresser physiquement sa fille à Gafsa, un matricide perpétré par une personne souffrant d'une maladie mentale à Tunis, etc. Ces violences indiquent des conflictualités dans la sphère familiale privés qui sont rarement pris en charge avant le passage à l'acte violent, ce qui augmente

[13] Biaya, Tshikala K. "Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine." Politique africaine 4 (2000): 12-31.

les possibilités de dérapage dans les environnements hostiles et des passages à l'acte qui frôlent ou touchent la mort[14]

Les violences s'élargissent à la sphère professionnelle et de travail. Ainsi, des personnes ont été agressés dans leurs lieux de travail, tel qu'a été le cas d'un infirmier qui a subi une agression à l'arme blanche suite à un désaccord avec un malade ou celui d'un officier de police dans un hôpital. La démarche adoptée dans les hôpitaux renforce l'insécurité qui touche aux travailleurs dans le secteur de santé face aux frustrations des malades et l'incompréhension du cadre de soin. La sécurité non garantie est résultante du manque de dénonciation de la violence et de la non intégration de sa prévention dans l'organisation du travail[15].

Dans le milieu éducatif, il s'est agi d'un nombre important de violences, que ce soit dans les écoles ou dans les universités. La violence a également touché les enseignants manifestants qui ont subi des agressions de la part des policiers. Cela est un élément qui pourrait renforcer la crise de l'éducation et encourager d'éventuelles agressions résultantes de la banalisation de l'exercice de la violence, puisque ses institutions sont faciles à pénétrer par les parents qui agressent leurs enfants ou leurs instituteurs, pour les étudiants qui s'y bagarrent ou pour les élèves agressent d'autres dans les cours des écoles[16].

Il est question-là de failles dans les réponses féministes et dans les institutions défendant les droits des femmes et des filles. Le caractère floue de la stratégie adoptée pour lutter contre ces violences est à reconsidérer. Les campagnes telles que « 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » pourrait bénéficier d'inclure ces violences dans l'espace public et domestique dans leurs plaidoiries.

En effet, la violence durant ce mois s'est distinguée par sa spectacularité et par l'impunité qui l'a accompagné. Les tentatives de meurtres, les meurtres, les nombreux viols pédophiles, les kidnappings et la demande de rançon, les vols, les braquages en motos, dressent le tableau d'un état d'insécurité qui existe dans

[14] Jetté, Mireille, Camil Bouchard, and Marie-Ève Clément. "La violence familiale dans la vie des enfants." Clément, MÈ, Bouchard, C., Jetté, M. & Laferrière, S. La violence familiale dans la vie des enfants du Québec (1999).

[15] Jmal-Hammami, K., et al. "Les agressions sur les lieux du travail en milieu hospitalier: À propos de 107 cas." Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement 67.4 (2006): 626-630.

[16] Vila, Gilbert. "Violences et évènements traumatiques en milieu scolaire." Stress et trauma 9.4 (2009): 228-230.

le pays, du retard des réactions des appareils de police, et de l'impunité grandissante qui contribue à son renforcement de mois en mois.

Les conduites suicidaires

Durant ce mois, 11 suicides ont été recensés, en comparaison avec 10 en octobre 2022 et 28 en novembre 2021. Le nombre reporté s'inscrit dans la continuité des mois de 2022, où la médiatisation des suicides demeure réduite et où ce fait social continue d'être accompagné de non-dits et de silences.

Distribution géospatiale

La distribution des suicides suit la même courbe que les mois précédents. En effet, 3 suicides et tentatives de suicides ont été enregistré à Bizerte, 2 à Kairouan, un à Sidi Bouzid, un à Tunis, un à la Manouba, un à Ariana, un à Nabeul, et un à Monastir. Les autres gouvernorats n'ont enregistré aucun cas.

11 suicides			
L'Ariana	1	Ben Arous	0
Bizerte	3	Tunis	1
Zaghouan	0	La Manouba	1
Nabeul	1	Béja	0
Jendouba	0	Siliana	0
Le Kef	0	Sousse	0
Sfax	0	Monastir	1
Mahdia	0	Sidi Bouzid	1
Kasserine	0	Kairouan	2
Tataouine	0	Gabès	0
Medenine	0	Tozeur	0
Kebili	0	Gafsa	0

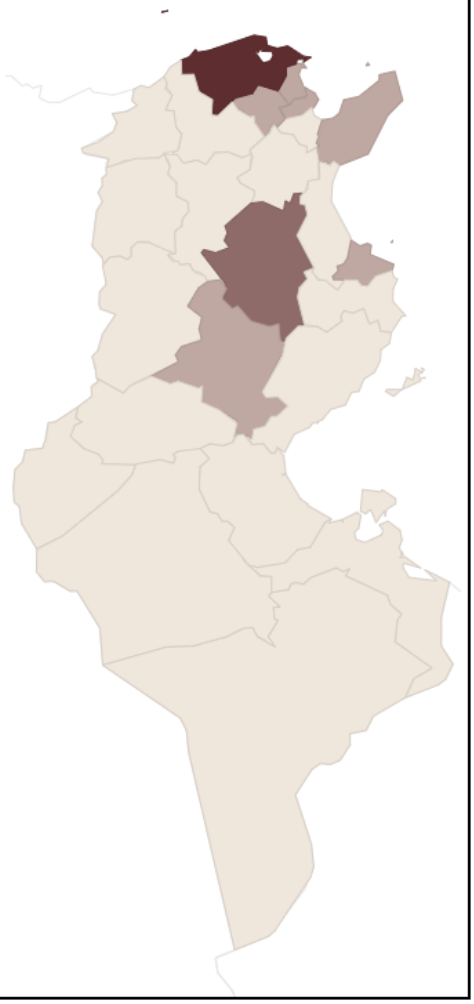

Distribution genrée

Parmi les personnes ayant commis ou tenté de commettre un suicide, 90,9% sont des hommes, tandis que 9,1% sont des femmes. Ce pourcentage pourrait être relayé en plus des conditions démographiques aux difficultés culturelles à parler des suicides féminins.

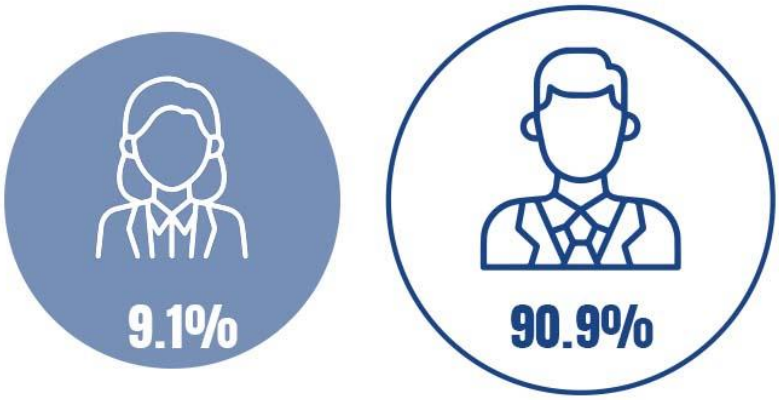

Typologie des suicides

Parmi les suicides recensés, 54,5% ont été des suicides ou des tentatives de suicides par immolation, 36,4% ont été des suicides ou des tentatives de suicide par saut ou précipitation et 9,1% ont été des conduites suicidaires par pendaison. Le retour vers la technique suicidaire par immolation s'observe par rapport aux mois passés et indique une forme suicidaire de protestation qui a une symbolique particulière dans l'histoire de la Tunisie post-révolutionnaire.

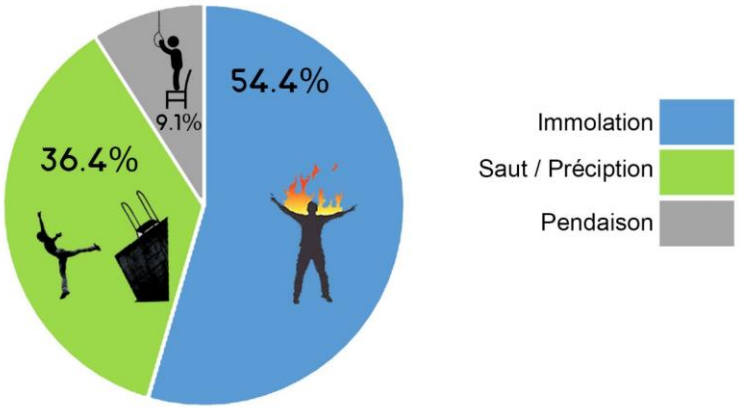

Les âges des suicidants

Les suicidants durant ce mois sont majoritairement – à savoir sept personnes – des personnes dont l'âge s'inscrit dans l'intervalle variant entre 26 et 35 ans, qui sont des adultes généralement travailleurs ou chômeurs. Trois personnes, dont une femme, âgées entre 16 et 25 ans se sont ou ont tenté de se suicider. Aucun suicide ou tentative de suicides n'a été recensée pour les personnes âgées de moins de 15 ans ou plus que 60 ans.

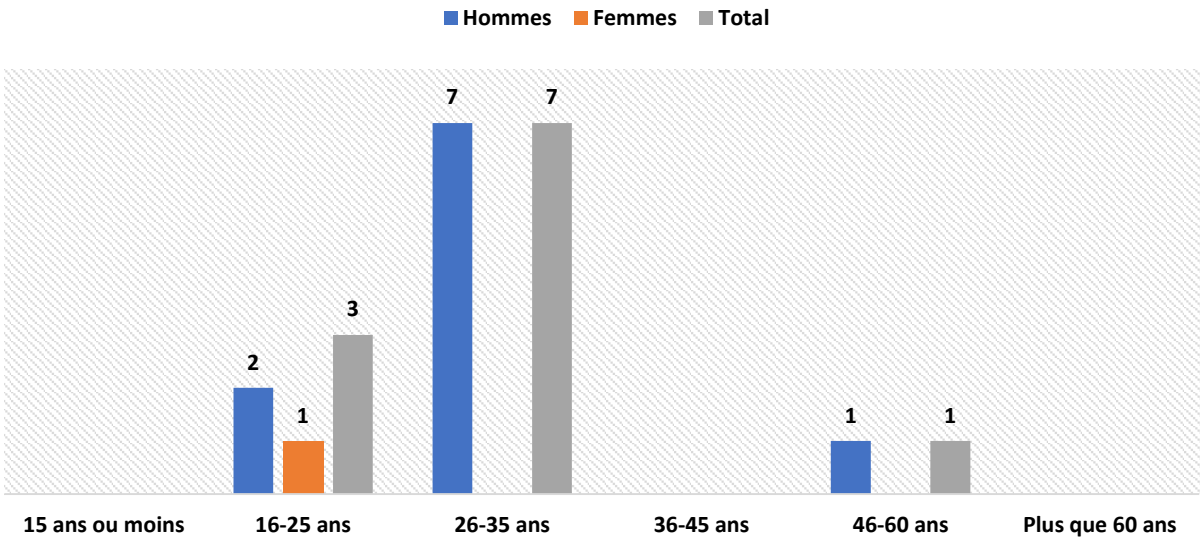

Les conduites suicidaires recensés des jeunes et plus particulièrement des personnes s'inscrivant dans la tranche d'âge de la trentaine sont rapportés à leurs situations socio-économiques. Une tentative de suicide à Kairouan où un jeune a menacé de s'auto-immoler devant la délégation de sa ville s'il n'est pas autorisé à rencontrer un responsable est un indicateur de l'état de désespoir qui accompagne le contact avec les administrations. Le suicide par immolation[17] peut – face à la frustration des jeunes et à la fermeture des portes de dialogue avec les responsables – sembler une solution pour les suicidants qui leur permettrait de se faire écouter, par la spectacularité de la mort[18]. Le même incident a eu lieu par un jeune du même âge approximativement, devant le poste de la garde nationale à Tebourba. Un suicide abouti a également été signalé à Monastir dans les mêmes circonstances, devant la délégation.

[17] Andreasen, Nancy C., and Russell Noyes. "Suicide attempted by self-immolation." The American journal of psychiatry (1975).
[18] Crosby, Kevin, Joong-Oh Rhee, and Jimmie Holland. "Suicide by fire: a contemporary method of political protest." International Journal of Social Psychiatry 23.1 (1977): 60-69.

Le caractère répétitif de ces agissements indique un malaise collectif qui les alimente. Se tuer devant les structures de pouvoir désignées comme responsables de la souffrance vécue. Les effets traumatiques de la violence systémique subie se révèle alors être capable de tuer des individus qui tentent d'un côté d'attirer l'attention des symboles du pouvoir et de la population et de l'autre côté de protester ses agirs.

Les autres suicides ayant eu lieu sont des indicateurs de dysfonctionnements dans la sphère familiale et conjugale, puisque des conflits avec les familles ou les partenaires sont décrits comme étant les motifs des suicides. Le suicide d'une jeune fille à Kairouan après avoir été séquestrer par son partenaire pendant six jours illustre les manières à travers lesquelles la violence dirigée contre autrui pourrait pousser ce dernier à s'auto-infliger de la violence[19].

Dans le milieu rural, il était question d'un suicide en se jetant dans un puits et un suicide par pendaison. Les outils du suicide sont alors modulés par l'espace social dont lequel vivent les personnes et les moyens qui leurs sont accessibles. Les conditions socio-économiques et la non-observance des troubles mentaux demeure la cause des suicides et indique un besoin de plus en plus grand mais faisable de mettre en œuvre des politiques de santé mentale dans le pays.

[19] Chérif, L., et al. "Psychopathologie des tentatives de suicide chez les adolescents." Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence 60.6 (2012): 454-460.